

**RÉMUNÉRATION DES ÉLUS<sup>1</sup>**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021**

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Patrick Melchior	Maire	46 318	17 401	57 734	
Nathalie Dépeault	Conseiller	14 211	7 105		
Daniel Campbell	Conseiller	14 211	7 105		
Sylvie Ouellette	Conseiller	14 211	7 105	4 258	2 129
Vincent Roy	Conseiller	12 571	6 286		
Claude Benjamin	Conseiller	1 640	820		
Jean-François Poulin	Conseiller	12 571	6 286		
Olivier Surprenant	Conseiller	1 640	820		
Jean-Yves Boulianne	Conseiller	14 211	7 105	2 649	1 323

**Note**

Les montants suivants ne sont pas inclus dans le calcul des rémunérations:

- Monsieur Vincent Roy a reçu 6786\$ en allocation de départ
- Monsieur Jean-François Poulin a reçu 2658\$ en allocation de départ

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).